

NEWSLETTER

BA 701 GÉNÉRAL PINEAU

Mai 2020



La France, comme de nombreuses autres nations, est touchée par une crise sanitaire sans précédent. Pour faire face à la pandémie du COVID-19, le président de la République a annoncé des mesures sanitaires inédites le 16 mars dernier. L'École de l'air et la base aérienne se sont ainsi adaptées aux mesures gouvernementales en réduisant leurs effectifs, en adaptant leur rythme de travail et en privilégiant le télétravail, dans le but de préserver la santé de son personnel tout en conservant l'intégrité de ses missions. Tout au long de ces dernières semaines, l'École de l'air a déployé tous les moyens nécessaires pour continuer à dispenser dans les meilleures conditions possibles l'enseignement académique aux élèves, notamment par le biais de cours à distance. Une large majorité des élèves ont été renvoyés chez eux, d'autres élèves sont cependant restés sur base n'ayant pas de point de chute en métropole.

La crise sanitaire du COVID-19 n'a pas empêché la permanence et la continuité de la mission régaliennne du ministère qui consiste à assurer les missions de défense et de protection de la Nation et des Français. Ainsi, la base aérienne a poursuivi ses missions dites essentielles et prioritaires. Le maintien du niveau opérationnel et la poursuite d'activités collectives demeurent indispensables afin d'honorer les missions en cours. Dès le début de la crise, le CFAMI a mis en place des solutions innovantes qui ont permis de maintenir l'instruction à distance à un excellent niveau. Les équipes de présentation de l'Armée de l'air ont maintenu leurs compétences et leur technicité afin de garantir la pérennité du savoir-faire pour être en mesure de répondre aux sollicitations du ministère. À partir du lundi 11 mai, après plusieurs semaines de confinement, les personnels reprennent progressivement la direction de la base aérienne et de l'École de l'air. Cela ne signifie ni la fin de la pandémie ni un retour à une vie normale dans l'immédiat. Parce que la lutte contre la propagation du virus est l'affaire de tous, militaires et personnels civils appliquent soigneusement les directives locales individuelles et/ou collectives et continuent à respecter rigoureusement les mesures sanitaires mises en place sur le site de Salon-de-Provence. ■



ACTUALITÉ

VÉRITABLE SUCCÈS POUR L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE DE NOS ÉLÈVES

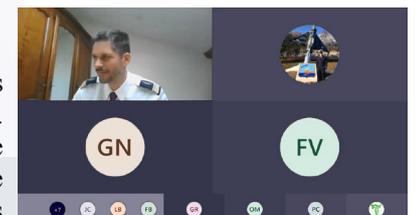
Face à la crise sanitaire actuelle, l'École de l'air a continué à dispenser dans les meilleures conditions possibles l'enseignement aux élèves, notamment par le biais de cours à distance. L'École de l'air a été très réactive puisque la continuité de la formation a pu être assurée dès le lundi 16 mars. L'équipe pédagogique et l'encadrement ont pu s'appuyer pour cela sur le service informatique et innovation pédagogique de l'école, sur le campus numérique existant et les nombreux outils collaboratifs qui y sont intégrés.

Le corps enseignant a pour sa part fait preuve d'une agilité remarquable, en adaptant la programmation des cours et en accueillant favorablement ces nouveaux outils.

Enfin, les élèves ont été en lien quotidien avec leur encadrement de proximité qui s'est assuré du bon déroulement de leur scolarité.



D'un point de vue pédagogique, de nouvelles formes de pédagogies ont pris plus de place dans les cours qui se sont tenus à distance : des TP à distance, l'épreuve du Grand oral en webconférence privée jury / élève, le développement de nombreuses vidéos de cours et autres ressources vidéos à regarder en amont et de batteries d'exercices à télécharger... Les cours, en visio (via TEAMS), ont eu lieu tous les jours dans la classe virtuelle de la plateforme. Les exercices de sport et les clubs culturels sont restés accessibles sur Yammer et dans un groupe privé Facebook. Les objectifs et contrats de formation annuels seront respectés grâce à la mobilisation de tous les personnels civils et militaires de l'École de l'air. Cette dernière a ainsi affirmé la continuité de son activité et a démontré son agilité et sa capacité d'adaptation en tout temps et en tout lieu. ■



Directeur de la publication :
Général de brigade aérienne Jérôme Bellanger

Directeur adjoint de la publication :
Capitaine Virginia Birot

Rédacteur en chef :
Lieutenant Annyse Ahoussi

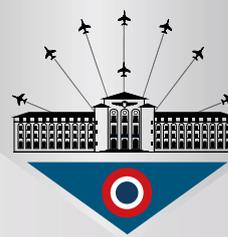
Secrétaire de rédaction :
Secrétaire administratif de classe normale Sandra Celini

Conception graphique :
Adjoint administratif principal 1^{er} classe Valérie Spanu Aubert

Crédits photos :
Cellule Photo de l'École de l'air

Mise en ligne :
Cellule Webmaster

Contact : communication.ba701.ea@gmail.com



FOCUS

LA JEUNESSE À L'ÉCOLE DE L'AIR



L'École de l'air attache une importance particulière à la jeunesse et ses élèves s'engagent pleinement dans différentes actions tout au long de leur cursus. Elle fait vivre le lien armées-jeunesse au travers d'actions de rayonnement et d'accompagnement d'élèves passionnés d'aéronautique. Ces dispositifs « gagnant - gagnant » permettent à nos élèves d'apprendre en enseignant, de développer leur savoir être et de partager de véritables valeurs. ■

BREVET D'INITIATION AÉRONAUTIQUE (BIA)

Par le biais de cours dispensés par les élèves officiers tuteurs aéronautiques, les lycéens, étudiants et collégiens des établissements partenaires de l'École de l'air sont préparés au BIA. Mis en place en 2011, ce tutorat est un accompagnement que les élèves officiers effectuent dans le cadre de leur formation par l'engagement, pendant trois ans. Eux-mêmes passent le CAEA (Certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique) et prennent part aux activités de l'École de l'air en lien avec le CIRAS (Comité d'initiation régional à l'aéronautique et au spatial). ■



LE TUTORAT « FORMATION MILITAIRE ÉLÉMENTAIRE » (FME)

Ce tutorat consiste pour les élèves officiers à dispenser des heures de cours de formation aux jeunes militaires techniciens de l'air s'engageant dans l'institution. Initié depuis septembre 2015, ce tutorat est réalisé en partenariat avec le Centre de préparation opérationnelle du combattant de l'Armée de l'air (CPOCAA) qui se situe sur la base aérienne 115 d'Orange-Caritat. ■

LE TUTORAT « PLAN ÉGALITÉ DES CHANCES » (PEC)

Le tutorat PEC de l'École de l'air est basé sur l'accompagnement, par des élèves officiers, de lycéens choisis par leur direction d'établissement au regard de leur potentiel, de leur environnement social et de leur motivation. Les élèves officiers sont ainsi mis à contribution pour assurer le rôle de « parrain » qui a vocation à instaurer un lien fraternel et généreux avec ces jeunes. L'objectif consiste à susciter à ces derniers l'envie et la volonté de poursuivre vers des études supérieures. ■



ESCADRILLE AIR-JEUNESSE (EAJ)



Ce dispositif national a été lancé par le chef d'état-major de l'Armée de l'air, le général Philippe Lavigne, en septembre 2018 dans le cadre du plan de vol. L'École de l'air est créatrice de la

1^{ère} Escadrille Air-Jeunesse, elle compte aujourd'hui 31 cadets et bientôt une vingtaine de jeunes supplémentaires, tous issus du tutorat aéronautique et du plan égalité des chances.

L'objectif des Escadrilles Air-Jeunesse est de proposer un parcours attractif et fidélisant, porteur d'une identité Air, autour d'un fil conducteur : l'aéronautique. Nos élèves officiers accompagnent ces jeunes passionnés pendant trois ans. Tous sont enthousiasmés par les valeurs enseignées à l'École de l'air et s'adonnent à des activités aéronautiques, culturelles, sportives organisées par nos élèves dans le cadre de leur formation par l'engagement. ■



L'École de l'air a été mobilisée auprès de la jeunesse pendant la crise sanitaire COVID-19. Durant cette période, les élèves officiers de l'École de l'air n'ont cessé de faire rayonner le lien armées-jeunesse. Pour permettre aux élèves de préparer l'examen du Brevet d'initiation aéronautique, les élèves officiers, accompagnés des enseignants du secondaire, ont mis en place un enseignement à distance par le biais d'une plateforme internet dédiée. Dans le même temps, l'engouement des jeunes pour les prix « Envol de la jeunesse » et « Air-Jeunesse » ne faiblit pas. Les élèves, tout aussi motivés et déterminés, s'attèlent actuellement à la rédaction de leur dossier pour concourir au célèbre Prix Saint-Exupéry. Enfin, les candidatures pour intégrer la Première Escadrille Air-Jeunesse 2020 sont nombreuses. En effet, les jeunes élèves du programme de formation par l'engagement de l'École de l'air sont plus que jamais enthousiastes à l'idée d'être sélectionnés pour rejoindre cette aventure unique. ■

À titre d'information, ces prises de vue ont été réalisées avant la crise COVID-19.

